

LOT 9 : FORAGES

Catégorie du lot (cf. article 1.2 du CCTP) : ☒ Cat A ☐ Cat B

Intitulé de la formation	Bases techniques pour le contrôle des forages dans les domaines de la géothermie et du pétrole
Cursus	Formation des inspectrices(eurs) chargés de la police des mines
Public cible	Inspectrice/eur de l'environnement chargé(e) de la police des mines
Prérequis	Aucun
Objectif(s) de la formation	Fournir aux inspecteurs chargés de la police des mines une vision globale du cycle de vie d'un forage dans le domaine de la géothermie et du pétrole depuis la réalisation du forage à son abandon. Cette formation s'adresse aux inspectrices(eurs) chargé(e)s de la police des mines amené(e)s à contrôler les opérations sur puits lors de leur conception, leur exploitation et leur abandon dans les domaines pétroliers et de la géothermie.
Nombre de sessions par an	1 session par an
Durée	3 jours (6 demi-journées réparties sur 4 jours)
Nombre d'inscrits	Minimum : 8 Maximum : 12
Programme	Principes, technologies et procédures clés liées à l'intégrité et à l'abandon des forages pétroliers et géothermie. Le programme de formation s'attachera à distinguer les particularités des forages pétroliers et de géothermie, à présenter les obligations réglementaires afférentes, en particulier celles relevant du code minier et à présenter les risques associés aux différents types de forages. Conception d'un forage : principe de forage, types de forages, architecture du forage, équipements, matériaux et fluides utilisés, rôle des différents casings, complétion... Exploitation du forage : les différentes barrières de sécurité, le suivi et le contrôle, les différentes méthodes de surveillance de l'intégrité des puits...

	Bouchage du forage : identification des zones à isoler, isolation de surface, matériaux de bouchage... Dans la mesure du possible, la formation inclut une visite d'une installation ou d'un chantier ou la présentation des équipements. Le titulaire du marché s'engage à collecter les retours des stagiaires à l'issue de la formation et à les diffuser à l'ensemble des intervenants.
Types d'intervenants	Formateurs externes, disposant d'une expertise dans le domaine de la réalisation de forage (pétrolier et géothermie) incluant les procédures réglementaires afférentes (code minier et code de l'environnement)
Formation susceptible d'être réalisée à distance	OUI
Lieux de la formation	Lieu d'implantation de l'organisme de formation Les horaires de la formation devront être adaptés pour permettre aux stagiaires de venir et repartir de ce lieu. Par exemple, la formation pourra commencer en début d'après-midi du premier jour et se terminer en fin de matinée du dernier jour.
Support de formation	A créer et à adapter si la formation est réalisée à distance